

CLASSIFICATION REVISITEE DES LANGUES BANTOUES DU GABON

Jean Paul Rékanga

(GRELACO-UOB)

(Section de description des langues gabonaises)

rekangajealp@yahoo.fr

≠VERSION PROVISOIRE≠

(Année 2007)

0. Introduction

La présente étude revisite la liste des langues bantoues du Gabon contenues dans la classification des langues bantoues de Guthrie (1967-1971), en y ajoutant une nouvelle langue, des nouveaux dialectes, et pour la première fois des sous dialectes.

Prenant en compte les acquis des classifications antérieures des langues bantoues du Gabon, elle revient sur les propositions de codification de Maho (2003,2006 et 2007) visant à ajouter des nouvelles langues et de nouveaux dialectes dans la liste de Guthrie sans remettre en question le système de codification établi par ce dernier. Des nouvelles propositions

sont formulées ici qui réanalysent ou réaménagent les modèles de codification avancés par cet auteur, tout en se portant en faux contre une sacralisation inavouée de la classification de Guthrie qui viserait à mettre ses propositions d'indexation des langues bantoues à l'abri de toute modification ou réaménagement.

Enfin, la présente classification revient sur un certain nombre de dénominations et de problèmes orthographiques des noms de langues relevées dans les anciennes classifications, pour proposer des corrections qui tiennent compte soit du bon sens, soit du point de vue des locuteurs ou des conventions de notation des langues bantoues arrêtées par les linguistes de l'École de Tervuren.

1. Inventaire des classifications existantes sur les langues bantoues du Gabon

On compte à ce jour au Gabon une quarantaine de langues bantoues répertoriées et un nombre encore inconnu de dialectes et de sous dialectes. Depuis le début de la seconde moitié du siècle dernier, un certain nombre de propositions de classification des langues bantoues parlées au Gabon ont été faites. Il s'agit des classifications de Raponda-Walker (1931, 1958), de Guthrie (1953, 1967-1971), de Jacquot (1978), de Kwenzi Mikala (1989, 1998), de Tervuren (Bastin, Coupeux et Mann (1999)) et enfin de Maho (2003, 2006, 2007).

La classification de Raponda-Walker ne repose sur aucun critère linguistique. Pour autant, l'auteur répartit les « idiomes » gabonais en « quatre langues principales ou

groupes linguistiques » : le groupe « Omyènè » ou « Ngw'omyènè » qui englobe le B10 et le B30 de Guthrie, le groupe pahouin qui correspond au A70 de Guthrie, le groupe kèlè qui contient le A30 et le B20 de Guthrie, et le groupe duma-vili-ndjabi-wandji-tsangi-ndumu qui réunit le B40, le B50, le B60 et le B70 de Guthrie. Enfin, Raponda-Walker considère le via, le séké, le punu et le wumbu comme des « langues intermédiaires » ou mixtes.

La classification de Guthrie est géographico-typologique. C'est la classification de référence des langues bantoues dans leur ensemble. Elle repose sur un système codifié qui permet d'indiquer successivement les zones de classement des langues, les groupes de langues constitutifs de ces zones, les langues et les dialectes relevant de ces groupes. A ce propos, les langues bantoues du Gabon rentrent dans trois zones de classement distinguées par des lettres majuscules: A, B et H. Les groupes de langues ou de dialectes sont représentés par des dizaines. Par exemple, 10 pour le groupe myènè, 20 pour le groupe kele, 30 pour le groupe tsogo, etc. Les langues sont notés par des unités allant de 1 à 9 et additionnés aux dizaines des groupes. Par exemple, 21 pour sekyani, 42 pour sangu, 75 pour fang, etc. Les dialectes suivent le même processus d'indication que les langues, mais avec cette différence qu'on adjoint à l'unité une lettre alphabétique écrite en minuscule, comme dans les exemples suivants : 11a pour mpongwè, 22b pour ngom, etc. Lorsque toutes ces données sont rassemblées pour une langue ou un dialecte, on obtient une représentation d'ensemble de son classement C'est ce que montrent les exemples ci-après :

-A75 fang (c'est-à-dire zone A, groupe 70, langue n°5 qui correspond au fang).

-B11a mpongwe (c'est-à-dire zone B, groupe 10, dialecte n°1 qui correspond au myènè-mpongwe).

-B21 sekyani (c'est-à-dire zone B, groupe 20, langue n°1 qui correspond au au sekyani.)

-B22b ngom (c'est-à-dire zone B, groupe 20, dialecte n°2 qui correspond au ngom).

-B42 sangu (c'est-à-dire zone B, groupe 40, langue n°2 qui correspond au sangu).

Etc.

La classification de Jacquot est une révision de la classification de Guthrie par addition de nouveaux parlers : enenga (groupe myènè), ndafa, fake, siwu (groupe kele), pove (groupe tsogo), bwisi, varama (groupe sira-punu), kaniñi (groupe mbete), caagi (groupe teke).

La classification de Kwenzi Mikala est sociolinguistique et s'appuie sur un critère contestable et contesté qui est l'intercompréhension. Faisant le choix de la définition de la langue comme un fait social, l'auteur identifie stricto sensu dix langues au Gabon qu'il appelle « unités-langues ». Chaque unité-langue est désignée par le terme permettant d'engager la conversation et qui correspond en français à l'expression « je dis que » (exemple : L'unité-langue Mazona « je dis que » en fang.) Les unités-langues sont constituées de plusieurs parlers qui renvoient dans l'ensemble aux langues et dialectes contenus dans la classification de Guthrie. Relevons que dans la classification interne des unités-langues, certains rapprochements opérés par Kwenzi Mikala sont pour le moins

douteux. L'auteur range par exemple le vili (H12a chez Guthrie) au côté des langues du groupe B40 de Guthrie dans la même unité-langue Merye, or il est peu vraisemblable qu'il puisse y avoir une intercompréhension naturelle entre le vili et l'une ou l'autre des langues constitutifs du groupe B40 de Guthrie. Dans le même ordre d'idées, on comprend mal comment l'ivili (B50.1 dans notre liste) qui a des affinités lexicales et grammaticales avec le nzébi (B52), se retrouve dans une autre unité-langue (en l'occurrence l'unité-langue Membre) contenant des parlers avec lesquels il ne partage aucune affinité linguistique tenue. De façon générale, et en dehors des parlers fang et myènè, il est assurément invraisemblable qu'il y ait une intercompréhension systématique et soutenue entre les différents parlers constitutifs des autres unités-langues établies par Kwenzi-Mikala.

La classification de Tervuren est génétique et strictement basée sur la lexicostatistique. Elle porte sur l'ensemble des langues bantoues. Les parlers bantous du Gabon qui y figurent sont déjà présents dans la classification de Guthrie. Seul le mpini codé B62 n'existait pas dans la liste de Guthrie. Dans l'ensemble, les résultats lexicostatistiques obtenus par les chercheurs de Tervuren sur les langues bantoues du Gabon confirment les regroupements internes opérés par Guthrie pour chacun des neuf groupes de langues qui composent les trois zones linguistiques du Gabon. Néanmoins, on note que le groupe B20 éclate en deux ensembles clairs et nets : le premier ensemble dénommé groupe Wumvu-Kota comprend outre le wumvu et le kota, le mahongwè, le samayi et le ndasa. Le second ensemble contient les langues ngom, mbandwè et saké. Quant au séki B21, il présente des affinités avec le kako A93 parlé au Cameroun et en Centrafrique. Des fortes affinités

existent entre les groupes B10 et B30 qui forment un bloc à part. Une filiation commune semble s'établir entre le vili H12a du Gabon et l'ensemble des langues du groupe B40. Le groupe B50 paraît constituer un pont entre le H10 et le B70. Enfin, le mpini B62 qui n'apparaissait pas chez Guthrie est classé comme un dialecte du mbaama B62.

La dernière proposition de classification est celle de Maho (2003, 2006, 2007) qui s'inscrit dans une révision d'ensemble de la classification des langues bantoues de Guthrie (1967-1971). Son originalité est de proposer, pour l'ensemble du domaine bantou, une nouvelle indexation, inspirée du programme *The Bantu MapMaker* développé par Lowe et Schadeberg (1996), pour classer les nouveaux idiomes qui s'ajoutent à la classification de Guthrie. L'auteur cherche ainsi à créer un système de codification original pour les langues bantoues et leurs dialectes qui étaient inconnus de Guthrie et qui, d'une façon ou d'une autre doivent être insérés dans sa classification. Le but recherché est de faire en sorte que toute modification de la classification de Guthrie par ajout de nouvelles langues ou de nouveaux dialectes, ne remette pas en cause le système de codification établie par cet auteur. Pour cela, Maho (2006 : 11) propose deux principes en signe de garde-fou :

- *Avoid re-coding and re-shuffling already-classified languages.*
- *New additions to the list should not come into conflict with old codes.*

Puis, dans le but de faire respecter ces deux principes, il édicte cinq règles d'indexation dont les trois premières et la dernière qui s'énoncent comme ci-après s'appliquent aux langues bantoues du Gabon :

FIRST RULE OF THUMB

If the addition is a language close to an already-classified language, then add a third digit to the language code of that latter language.

Maho donne comme exemple le cas de deux langues, le Koti et le Sakati, parlées au Mozambique, et qui sont très proches d'une langue déjà classée dans Guthrie, à savoir le Makhuwa P31. Ces deux langues sont insérées sous le Makhuwa P31 avec respectivement les indexations suivantes : Koti P311 (soit P31+1) et Sakati P312 (soit P31+2). Ou encore :

P31	Makhuwa
P311	Koti
P312	Sakhati

SECOND RULE OF THUMB

If the addition is a language with uncertain affiliation or lies close to several languages, then add a third digit to the group code

Maho prend cette fois-ci en exemple le cas des dialectes Mgao, Makwa et Mwami qui sont situés plus au sud par rapport aux autres dialectes du swahili et qui ne peuvent pas être facilement ajoutés à n'importe quelle série de code existant déjà dans le groupe G40. Ces trois dialectes sont donc insérés

dans le groupe G40 avec respectivement les indexations suivantes : G401, G402 et G403 (soit G40+1, etc.) Ou encore :

G401	Mgao
G402	Makwa
G403	Mwami

THIRD RULE OF THUMB

If the addition is a dialect (or rather, sub-variety) of an already-classified language / dialect, then add an upper-case letter to the language code of the rather.

Maho prend l'exemple du Nyika E72 qui compte cinq dialectes dans la classification originale de Guthrie (1967-1971), à savoir le Giriyama E72a, le Kauma E72b, le Conyi E72c, le Duruma E72d et le Rabai E72e. Il relève que la liste des dialectes de cette langue n'est pas close, puisque trois nouveaux dialectes doivent y être encore ajoutés : le Jabara, le Kambe et le Ribe. Pour cela, il fait donc suivre le code de la langue E72 par des lettres majuscules : E72F pour le Jabara, E72G pour le Kambe et E72H pour le Ribe.

FIFTH RULE OF THUMB

If Guthrie's original list imposes an unnecessary and easily correctable confusion, then an original Guthrie-code will be deleted (though without providing any new content for it).

Cette cinquième règle permet de reclasser une langue ou un dialecte dans un même groupe sans avoir à éliminer l'ancien

L'application de ces quatre règles aux langues bantoues du Gabon donne les résultats suivants :

Règle 1 :

Groupe B20	(Maho 2006 : 28)
B25	Kota
B251	Shake
B252	Mahongwe

La dénomination linguistique correcte de B251 (en accord avec le point de vue des locuteurs) est jaké.

Groupe B40	(Maho 2006 : 29)
B41	Shira
B411	Bwali

La dénomination linguistique correcte de B41 (en accord avec le point de vue des locuteurs) est sira.

Règle 2 :

Groupe B20	(Maho 2006 : 28)
B201	Ndasa
B202	Sig(h)u
B203	Sama
B204	Ndambomo
B205	Metombola

Les dénominations linguistiques correctes des langues B201, B202, B203, B205 (en accord avec le point de vue des locuteurs) sont respectivement ndaja, siwu, samayi, métombolo.

Groupe B30		(Maho 2006: 28)
B301	Viya	
B302	Himba(ka)	
B303	Bongwe	
B304	Pinzi	
B305	Vove	

L'orthographe correcte de B301 est Via (ou via). D'autre part, le Bongwe ne doit pas figurer dans la liste des langues bantoues du Gabon, car il s'agit d'un parler pygmée. A ce propos, nous rappelons que les parlers pygmées, au regard de la documentation en notre possession, sont des langues mixtes résultant de l'apport de langues bantoues et de langues oubanguiennes, avec certainement un substrat de leurs langues originelles que des travaux de description systématique et approfondie devront étayer.

Groupe B40		(Maho 2006: 29)
B401	Bwisi	
B402	Varama	
B403	Vungu	
B404	Ngubi	

Groupe B50		(Maho 2006: 30)
B501	Wanzi	
B502	Mwele	
B503	Vili, Ibhili	

L'une des meilleures orthographes de B502 serait Mwèlè (ou mwèlè) car les deux voyelles du nom de ce parler sont ouvertes. La seconde dénomination de B503 est curieuse. On comprend difficilement le recours au digraphe **bh** pour

transcrire le son[β], alors que dans la tradition bantouiste on se sert plutôt du symbole phonétique *v*. Pour la suite de cette étude, et pour des raisons qui seront expliquées plus loin, nous désignons dorénavant le parler B503 de Maho (B50.1 dans notre liste) par le terme *ivili*.

Règle 3 :

Groupe A70 (Maho 2006: 25)

A75	Fang
A75A	Ntumu
A75B	Okak
A75C	Make
A75D	Atsi
A75E	Nzaman
A75F	Mveny

Groupe B10 (Maho 2006: 27-28)

B11	Myene cluster
B11F	Enenga

Contrairement au point de vue défendu par Guthrie (1953, 1967-1971), Kwenzi Mickala (1989, 1998), Hombert (1991), Bastin, Coupez, Mann (1999) et Maho (2006, 2007), les noms utilisés par ces différents auteurs pour désigner les dialectes fang et/ou myènè ne sont en aucune façon des noms de dialectes mais plutôt des ethnonymes. Pour sa part, Raponda-Walker (1931) utilise à la fois des ethnonymes et des termes différents pour désigner les six dialectes myènè. On a ainsi : «Mpongwè ou Evongwani, Orungu ou Erungwani, Nkomi ou Egomyani, Galoa ou Egaloani, Adyumba ou Edyumbanyi et enfin Enenga ou Enengani ». Pour autant, il est peu probable

que ces termes soient véritablement les noms des dialectes myènè, car il s'agit de termes dérivés respectivement des ethnonymes Mpongwè, Orungu, Nkomi, Galoa, Adyumba, et Enenga, par le biais de la terminaison dérivative +i et du suffixe +an+. Les sens véhiculés par ces dérivés pouvant être glosés en français par les expressions suivantes « le myènè qui est propre à l'ethnie Mpongwè », « le myènè qui est propre à l'ethnie Orungu », « le myènè qui est propre à l'ethnie Nkomi », etc. En réalité, les dialectes fang et myènè n'ont pas de noms propres. Voilà pourquoi depuis la première exposition des langues gabonaises en Belgique (1988), nous proposons, pour les désigner, de faire précéder chaque fois les ethnonymes qui servent à les nommer actuellement par le nom de la langue, fang ou myènè, que parlent respectivement les membres de ces communautés ethniques. Ce qui donne les nouvelles désignations suivantes :

a) pour les dialectes fang

fang-ntumu
fang-okak
fang-mekè
fang-atsi
fang-nzaman
fang-mvèny

Les locuteurs fang du dialecte A75c appellent leur ethnie [Mèkè:] et non pas Make (sur cette dernière appellation, on peut consulter Kwenzi Mickala 1998 : 217 et Maho 2006 : 25)

b) pour les dialectes myènè

myènè-mpongwè
myèn'orungu

myènè-galwa
myèn'adyumba
myènè-nkomi
myèn'énénga

Sur le plan du sens, la construction *nom de la langue + nom de l'ethnie* peut se gloser comme suit : « le fang propre à l'ethnie x », « la variante fang de l'ethnie x » ; « le myènè propre à l'ethnie y », « la variante myènè de l'ethnie y ».

Règle 5:

Groupe B60	(Maho 2006: 30)
B601	<i>see under B62 Mbaama</i>
B602	Kaning'i
B62	Mbaama
(B601)	Mpini

L'orthographe linguistique correcte de B602 (en accord avec le point de vue des locuteurs) est Kaniŋi (ou kaniŋi). La première voyelle du nom désignant le parler (B601) est normalement longue, ce qui nous amène à proposer la nouvelle orthographe suivante : Mpiini (ou mpiini).

2. Critique de la classification de Maho

Il est regrettable que Maho n'ait pas fait siens les codes à deux chiffres que Bastin, Coupez, Mann (1999) attribuent à un certain nombre de langues bantoues du Gabon inconnues de Guthrie (1967-1971) ; ceci aurait eu pour effet de réduire de

deux tiers le nombre des nouvelles langues bantoues du Gabon soumises à son système de codification à trois chiffres. Voici ci-après la liste des nouvelles langues bantoues du Gabon telles qu'elles apparaissent dans la classification de Tervuren avec leurs codes à deux chiffres :

B26	Mahongwe (Bastin, Coupez, Mann 1999 : 11-12)
-----	--

B27	Sake
B28	Ndasa
B33	Pinzi
B34	Pove
B36	Himba
B40	Bwali
B45	Bwisi
B46	Varama
B47	Vungu
B51	Wanzi
B62	Mpini
B64	Kaningi

Mais la principale critique que nous portons sur la classification de Maho concerne le code d'indexation que cet auteur utilise pour marquer les langues bantoues du Gabon qui n'étaient pas connues de Guthrie et qu'il intègre dans sa classification. Il est facile de remarquer qu'on passe ici d'un système à deux chiffres vers un système à trois chiffres. Mais si pour un anglophone cette mutation numérique s'opère tout à fait naturellement – les locuteurs de l'anglais ayant souvent pour habitude d'épeler les chiffres des nombres supérieurs aux nombres premiers – on ne peut pas dire la même chose des

francophones qui lisent les nombres en entier (par exemple « onze » et non pas « un un » pour 11, « six cent un » et non pas « six zéro un » pour 601, etc.) Par conséquent, pour un francophone, la proposition de Maho introduit forcément un nouveau système d'indexation se déclinant en centaine, alors que le système d'indexation de Guthrie se décline en dizaine. Du coup, on se retrouve avec deux systèmes de codification dans la même classification ! Ce qui, en ne point douter, fait un peu désordre, car il n'y a aucune raison valable qui justifie qu'on complexifie par mutation le code d'indexation de Guthrie, si l'on veut introduire dans sa classification des nouvelles langues ou des nouveaux dialectes.

La proposition qui est donc faite ici est de retenir le nouveau système d'indexation à trois chiffres proposé par Maho, mais de modifier sa formalisation de façon à ce que son introduction dans la classification de Guthrie ne remette pas en cause la déclinaison en dizaine du système de codification de ce dernier qui demeure le système de codification de référence. Pour cela, nous disons qu'il faut considérer le système d'indexation à trois chiffres comme une extension du système d'indexation à deux chiffres. Ce qui se marque par un point placé entre le code du groupe de langues et le troisième chiffre se référant à la nouvelle langue qui vient s'ajouter à ce groupe (par exemple siwu B20.1 qui peut se lire indifféremment « siwu B vingt point un » ou « siwu B vingt zéro point un » selon qu'on opte pour une lecture à la française ou pour une lecture à l'anglaise.)

Le système de codification à trois chiffres, même remanié comme ici, ne doit en aucun cas rentrer en conflit avec le

système de codification de référence à deux chiffres. Pour cette raison, nous énonçons les trois principes suivants :

- a) Le système de codification de référence à deux chiffres permet de classer les neuf premières langues d'un groupe de langues ;
- b) Le système de codification à trois chiffres permet de donner un indice provisoire à toutes les langues qui viennent après la neuvième langue. Ce code ne devient définitif qu'après que des études de statistique lexicale et /ou de grammaire comparée classique aient confirmé que toutes les langues ajoutées sont effectivement différentes des langues déjà classées ;
- c) Dans un groupe de langues dont le nombre est inférieur ou égal à neuf, le système de codification à trois chiffres est toujours employé provisoirement, en attendant que des enquêtes lexicostatistiques et / ou des études de grammaire comparée classique soient rapidement menées, pour permettre l'attribution d'un code référentiel à deux chiffres à la / aux langues ainsi ajoutées.

D'autre part et contrairement à Maho qui fait suivre systématiquement le code de la langue déjà classée par une lettre en majuscule chaque fois qu'il introduit un nouveau dialecte dans la classification de Guthrie, nous proposons que cette codification ne soit applicable qu'à partir du dixième dialecte. Autrement dit, avant le dixième dialecte, on continue à suivre Guthrie en ajoutant aux codes des langues des lettres en minuscule pour classer leurs nouveaux dialectes. Cette façon de faire permet de créer un parallélisme avec la codification des

langues (Voir principe (a) ci-dessus). En d'autres termes, les lettres en minuscules sont de mise pour codifier les neuf premiers dialectes d'une langue, comme le code à deux chiffres était recommandé pour classer les neuf premières langues d'un groupe de langues.

Quant à la codification des sous dialectes, nous proposons de partir des codes des dialectes existants ou ajoutés dans Guthrie (1967-1971) que l'on fera suivre d'un chiffre dont ils seront séparés par un point (exemples : myènè-nkomi du Fernand-Vaz B11e.1, myènè-nkomi de l'Ogooué B11e.2, etc.)

3. Nouvelle proposition de codification des langues et dialectes en rajout dans la classification de Maho

On a déjà vu plus haut que la moitié des nouvelles langues soumises au système d'indexation de Maho (2003,2006, 2007) étaient déjà indexées selon le système de codification de référence de Guthrie par les chercheurs de Tervuren. Par conséquent, il y a lieu ici de revoir les différents codes attribués à la moitié des langues restantes, en tenant bien évidemment compte de la nouvelle formalisation du code à trois chiffres proposée à la fin de la section précédente. Ce qui donne la nouvelle configuration suivante :

Groupe B20	
B20.1	siwu
B20.2	samayi
B20.3	ndambomo
B20.4	métombolo

Groupe B40

B40.1 bwali

De leur côté et conformément au premier principe que nous avons édicté plus haut (Voir 2a), les langues comme le via B301 et le ngubi B404 doivent recevoir des codes à deux chiffres, puisqu'elles sont classées dans des groupes de langues dont le nombre n'excède pas neuf. Nous proposons donc de donner à l'une et à l'autre langue le code à deux chiffres non encore attribué dans l'ordre du nombre de langues répertoriées dans chacun de leur groupe respectif. On a alors les indices suivants pour chacune des deux langues : via B35 et ngubi B48.

En accord avec la proposition de codification des nouveaux dialectes que nous avons faite plus haut et qui reste fidèle à l'indexation de Guthrie, les six nouveaux dialectes fang plus le nouveau dialecte myènè que l'on trouve dans la classification de Maho (2003, 2006, 2007 pour le myènè et 2006, 2007 pour le fang) doivent être indexés comme suit :

A75	Fang, Pangwe
A75a	Ntumu
A75b	Okak
A75c	Make
A75d	Atsi
A75e	Nzaman
A75f	Mveny
B10	Myene (Group)
B11	Myene cluster
B11f	Enenga

Des trois idiomes ajoutés dans le groupe B50 par Maho (cf. Wanzi B501, Mwele B502, Vili, Ibhili B503), deux, à savoir, le wanzi B501 et le mwèlè B502, sont respectivement en relation dialectale avec le duma B51 et le nzèbi B52 dans notre propre liste ; ce qui était déjà le cas du wanzi par rapport au duma B51 dans la classification de Tervuren. Le duma B51 et le wanzi B501 (B51 à Tervuren) sont clairement deux dialectes d'une langue qui n'a pas de nom. Pour indiquer cette relation dialectale, nous proposons de faire suivre le code de Guthrie par les lettres minuscules a et b respectivement pour le duma et le wanzi ; ce qui donne la nouvelle indexation suivante : duma B51a et wanzi B51b. Quant au mwèlè B502, il s'agit de l'un des sept dialectes nzèbi identifiés à ce jour. Dans notre liste donnée plus loin, il occupe le dernier rang des dialectes nzèbi avec l'indice B52g. En définitive, l'ivili 503 est le seul des trois idiomes ajoutés dans le groupe B50 qui n'ait pas de relation dialectale avec l'une ou l'autre des trois langues déjà présentes dans la liste de Guthrie (1967-1971). Nous lui octroyons ici le nouveau code provisoire à trois chiffres qui suit : ivili B50.1.

Dans le groupe B60, le seul idiome ajouté par Maho est le mpiini 601 (B62 pour Tervuren) qui est reconnu comme un dialecte du mbaama (B62 chez Guthrie) à la fois par Alihanga et al. (1990), et Bastin, Coupez, Mann (1999). Dans notre liste, le mpiini est le premier dialecte cité d'un groupe de trois dialectes mbaama connus jusqu'ici. Nous lui avons attribué l'indice B62a.

4. Nouvelle classification des langues bantoues du Gabon

La liste des idiomes bantous du Gabon qui est donnée ici procède d'une révision de la liste originale des langues

bantoues du Gabon de Guthrie (1967-1971), par l'ajout de nouvelles langues, de nouveaux dialectes ou encore de sous dialectes. Ces derniers qui n'existaient pas chez Guthrie constituent véritablement la grande innovation de la présente liste. L'autre innovation de la classification actuelle par rapport à la classification de référence de Guthrie est l'adoption d'une nouvelle codification à trois chiffres propre aux nouvelles langues bantoues du Gabon ajoutées dans la liste de Guthrie, et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude lexicostatistique ou de grammaire comparée classique, à même d'établir définitivement leur rapport génétique ou typologique avec les langues bantoues du Gabon existant déjà dans Guthrie (1967-1971). La codification à trois chiffres s'applique également aux sous dialectes des dialectes qui sont soumis à l'indexation de Guthrie (1967-1971). Maho (2003, 2006, 2007) a été le premier à appliquer la codification à trois chiffres aux langues bantoues du Gabon. Ce que nous avons proposé dans cette étude, est une reformulation de la codification à trois chiffres de cet auteur, dans le but d'éviter que ce nouveau système de codification à trois chiffres ne rentre en conflit avec le système de codification à deux chiffres de Guthrie qui reste le système de codification de référence.

Les noms des langues sont normalement donnés sans préfixe, afin de respecter un principe hérité de l'Ecole de Tervuren. Par exemple *myènè* pour *omyènè*, *punu* pour **yipunu**, *himba* pour **gehimba(ka)**, etc. Un seul nom de langue apparaît avec son préfixe, il s'agit du ivili (B50.2). Ce choix permet de lever toute ambiguïté entre le nom de ce parler et celui d'un autre parler, le vili (tjivili pour les locuteurs) dont l'indice est H12a.

De façon générale, les dénominations des dialectes et des sous dialectes sont des noms composés. On a déjà vu plus haut en (1) que les noms des dialectes fang et myènè étaient composés de deux termes dont le premier est le nom de la langue et le second le nom de l'ethnie qui parle la variante citée. Nous voudrions ajouter ici que pour la majorité des noms composés désignant les autres dialectes et sous dialectes de notre liste, le second terme est généralement le nom d'une circonscription administrative (province, département, ville, etc.) ou rarement d'un repère géographique (nord, sud en français ; tandu « amont », kamba « aval » en sira). Un seul dialecte est désigné par un nom simple dans notre liste. Il s'agit du dialecte nzèbi, le mwèlè B52g.

L'écriture des noms des langues, des dialectes et des sous dialectes est mixte français bantou. Par exemple, on utilise les accents pour noter les sons phonétiques [e] et [ɛ] (cf. séki B21, mpongwè B11a, etc.). Ce choix vise à réserver l'emploi de la lettre e pour la notation du schwa (exemple : mekè). Les sons [o] et [ɔ] ne sont pas graphiquement différenciés, ce qui explique par exemple que okak qui commence par un o fermé et tsoگو qui a deux o ouverts s'écrivent avec la même lettre o. Le son [u] est transcrit par la lettre u conformément à la tradition orthographique bantoue (exemples : ntumu, orungu, adyumba). Tous les noms des idiomes bantous du Gabon (langues, dialectes et sous dialectes) sont entièrement transcrits en minuscule, sauf les seconds termes des noms composés des dialectes et des sous dialectes, qui renvoient à des démembrements administratifs (exemples : kèlè de l'Estuaire, myènè-nkomi du Fernand-Vaz, etc.)

Voici à présent la nouvelle liste des langues, dialectes et sous dialectes bantous du Gabon connus à ce jour.

A30 GROUPE BUBI-BENGA

A34 bénga

A70 GROUPE EWONDO-FANG

A75 fang
 A75a fang-ntumu
 A75a.1 fang-ntumu d'Oyem
 A75a.2 fang-ntumu de Bitam
 A75b fang-okak
 A75c fang-mekè
 A75c.1 fang-mekè d'Akok
 A75c.2 fang-mekè de Libreville
 A75c.3 fang-mekè de Ntoum
 A75c.4 fang-mekè de Kango
 A75d fang-atsi
 A75e fang-nzaman
 A75f fang-mvèny

Nos propres enquêtes sur le dialecte fang-ntumu A75a révèlent que celui-ci possède deux sous dialectes localisés respectivement à Oyem et à Bitam. Ils sont introduits ici avec respectivement les codes à trois chiffres suivants : A75a.1 fang-ntumu d'Oyem et A75a.2 fang-ntumu de Bitam. Un autre dialecte fang, en l'occurrence le fang-mekè A75c, atteste aussi l'existence de sous dialectes (quatre au total), à savoir, le fang-mekè d'Akok A75c.1 dont l'aire d'expression couvre également les villages de Méba et de Ngouandji sur la route de Cocobeach, le fang-mekè de Libreville A75c.2, le fang-mekè de Ntoum A75c.3, et enfin le fang-mekè de Kango A75c.4. Il n'est pas

impossible que les autres dialectes fang aient également des sous dialectes. C'est ce que devront confirmer ou infirmer les prochaines enquêtes que la section de description des langues gabonaises du GRELACO (Groupe de Recherche en Langues et Cultures Orales) va lancer sur la sous dialectisation des langues bantoues du Gabon, dès la fin de cette année 2007.

A80 GROUPE MAKAA-NJEM

A80.1	jiwe
A80.1a	jiwe de Booué
A80.1b	jiwe d'Ovan
A85b	békwil

Le jiwe parlé principalement à Boué « dans le quartier de tsɔ̃ byá̃li (l'attache de la pirogue) et já ainsi qu'à kàkà en aval et bəlèmə en amont » Puech (1989 : 217), est inconnu de Guthrie. Puech (1989 : 217) dit que les jiwe « sont parents des Ngumba du Cameroun (région de Kribi) avec lesquels ils disent se comprendre sans interprète ». Etant donné que la langue ngumba est classée en A80 par Guthrie avec l'indice A81, nous pensons comme Puech (1989 : 217) que le jiwe « se rattache vraisemblablement au groupe A80 ». Dans notre liste, nous lui attribuons le code provisoire à trois chiffres A80.1. Il est évident que des études lexicostatistiques et/ou de grammaire comparée classique sont absolument nécessaires pour établir le type de lien (dialectal ou langues apparentées) qui unit le jiwa au ngumba. En attendant, nous avons personnellement identifié deux dialectes jiwe : Le jiwe de Booué A80.1a et le jiwe d'Ovan A80.1b. Les deux dialectes sont en contact avec la variante fang des Nzaman qui se parle dans l'Ogooué Ivindo (A75e) et un certain nombre de langues du groupe B20 : le jaké, le samayi et

le ndambomo pour le Jiwe de Booué A80.1a ; le kota pour le Jiwe d'Ovan A80.1b.

B10 GROUPE MYENE

B11	Ensemble dialectal myènè
B11a	myènè-mpongwè
B11b	myèn' orungu
B11c	myènè-galwa
B11d	myèn'adyumba
B11e	myènè-nkomi
B11e.1	myènè-nkomi du Fernand-Vaz
B11e.2	myènè-nkomi de l'Ogooué
B11f	myèn'énénga

Les enquêtes sur la sous-dialectisation du myènè, comme d'ailleurs pour de nombreuses langues bantoues du Gabon pour lesquelles nous avons des dialectes, reste encore à faire. Un projet dans ce sens est actuellement en cours d'élaboration à la section de description des langues gabonaises du GRELACO (Groupe de Recherche en Langues et Cultures Orales) de l'Université Omar Bongo. Son démarrage est prévu pour la fin de cette année 2007 et commencera par la sous-dialectisation du fang. En ce qui concerne le myènè, seuls deux sous dialectes sont pour le moment identifiés. Il s'agit du sous dialecte myènè-nkomi du Fernand-Vaz B11e.1 et du sous dialecte myènè-nkomi de l'Ogooué B11e.2.

B20 GROUPE KELE

B20.1	siwu
B20.2	samayi
B20.2a	samayi d'Aboyi
B20.2b	samayi de Mougndji

B20.3	ndambomo
B20.4	métombolo
B20.5	yésa
B20.6	tumbidi
B21	séki
B22	kèlè
B22a.	kèlè de l'Estuaire
B22b	kèlè du Moyen-Ogooué
B22c	kèlè de Koulamoutou
B22d	kèlè de Franceville
B23	mbaɲwè
B24	wumvu
B24a	wumvu de Malinga
B24b	wumvu de Mbigou
B24c	wumvu de Mvéngué
B24d	wumvu de Poubara
B25	kota
B25a	kota de Mékambo
B25b	kota de Batouala
B25c	kota de Lastourville
B26	mahongwè
B27	ʃaké
B28	ndafa
B28a	ndafa de Lastourville
B28b	ndafa de Koulamoutou
B28c	ndafa de la Mpsa
B29	ngom
B29a	ngom de Koulamoutou
B29b	ngom de Franceville

Le B20.5 a l'appellation de mwesa chez Kwenzi Mikala (1998). Cependant, Mouloungui (1999) qui a réalisé une

esquisse descriptive de cette langue, relève que les locuteurs natifs de cette langue lui donnent le nom de yèsà (les accents sur les deux voyelles marquant des tons bas). Ceci veut donc dire que la dénomination retenue par Kwenzi Mikala dans sa classification des langues gabonaises provient des communautés linguistiques voisines. Pour notre part, nous nous en tiendrons ici à l'appellation des locuteurs natifs que nous transcrivons comme suit : yésa.

Le ngom B22b chez Guthrie (1967-1971) est considéré par cet auteur comme un dialecte du kèlè B22. Cependant, les résultats de nos propres enquêtes linguistiques et sociolinguistiques montrent clairement que le ngom est une langue à part entière qui entretient des relations de parenté avec le kèlè B22. Cette nouvelle donne conduit donc à attribuer au ngom un nouveau code à deux chiffres qui prend en compte sa dimension de langue à part entière. Nous lui assignons donc ici l'indice B29. Nous avons pu aussi identifier deux dialectes ngom localisés respectivement à Koulamoutou et à Franceville. En dehors du kèlè B22 qui est listé avec des dialectes dans Guthrie (1967-1971), toutes les autres langues du groupe B20 n'ont pas de dialectes identifiés dans cette classification, ni dans aucun autre d'ailleurs. Ceci explique que l'autre grande révision que nous apportons à la classification interne de ce groupe est par conséquent l'ajout des dialectes respectivement au kèlè B22, au wumvu B24, au kota B25 et enfin au ndaʒa B28. Le samayi B20.2 qui n'apparaît pas dans les classifications de Guthrie (1967-1971) et de Jacquot (1978), mais qu'on relève dans toutes les autres classifications, possède à ce jour deux dialectes bien identifiés, à l'issue de nos propres enquêtes, à savoir, le samayi d'Aboyi B20.2a et le samayi de Mougandji B20.2b.

B30 GROUPE TSOGO

B31	tsogo
B31a	tsogo de Mimongo
B31b	tsogo de Mokabo
B31c	tsogo de Sindara
B31d	tsogo de Mokoko-Mbaka
B32	kandè
B32a	kandè de Boleko
B32b	kandè d'Achouka
B33	pinzi
B34	pové
B35	via
B36	himba
B37	kotakota

Le code du himba B36 qui apparaît dans Bastin, Coupez, Mann (1999) est une proposition personnelle que nous avons faite dès 1989, année du début de nos recherches sur cette langue. Nous ajoutons ici au groupe B30 une nouvelle langue, le kotakota (dikota pour les locuteurs) auquel nous attribuons l'indice B37. Le kotakota qu'il ne faut pas confondre avec le kota B25 (ikota pour les locuteurs), a des affinités lexicales et grammaticales avec le pinzi B33. Enfin, le tsogo B31 a au moins quatre dialectes qui sont signalés ici pour la première fois et qui résultent de nos propres enquêtes. Il s'agit du tsogo de Mimongo B31a, du tsogo de Mokabo B31b, du tsogo de Sindara B31c et enfin du tsogo de Mokoko Mbaka B31d. Les dénominations des dialectes du kandè proviennent de Kiapa (2006).

B40 GROUPE SIRA

B40.1	bwali
B41	sira
B41a	sira-kamba
B41b	sira-tandu
B41c	sira-ngosi
B41d	sira du Fernand-Vaz
B42	sangu
B43	punu
B43a	punu de Mouila
B43b	punu de Tchibanga
B43c	punu de Moabi
B43d	punu de Ndéndé
B43e	punu de Mourindi
B43f	punu de Port-Gentil
B44	lumbu
B44a	lumbu nord (Sette-Cama, Gamba)
B44b	lumbu sud (Mayumba)
B45	bwisi
B46	varama
B47	vungu
B47a	vungu d'Ilendo
B47b	vungu de Yetsou
B47c	vungu de Mutassou
B48	ngubi

Les dialectes sira, punu, lumbu et vungu qui apparaissent ici proviennent de nos propres enquêtes. La liste des variantes du vungu n'est pas close. Certains de nos informateurs ont attiré notre attention sur l'existence possible d'autres dialectes, notamment dans la Nyanga ou encore à Ndéndé. Pour sa part, Achille Mavoungou (communication

personnelle) nous a informé qu'il y avait une riche diversité sous dialectale du lumbu Nord (encore appelé « lumbu de menan »).

B50 GROUPE NZEBI

B50.1	ivili
B51a	duma
B51b	wanzi
B52	nzèbi
B52a	nzèbi de Koulamoutou
B52a.1	nzèbi sur la route de Pana
B52a.2	nzèbi sur la route de Popa
B52b	nzèbi de Mbigou
B52c	nzèbi de Lébamba
B52d	nzèbi de Mounana
B52e	nzèbi de Moanda
B52f	nzèbi de Bakoumba
B52g	mwèlè
B53	tséngi

La révision la plus significative dans ce groupe touche à la réanalyse du *duma* comme dialecte d'une langue qui n'a pas de nom. D'après nos propres enquêtes, le *nzèbi* B52 compte un certain nombre de dialectes et de sous dialectes qui sont cités ici pour la première fois. Par ailleurs, le *mwèlè* est considéré unanimement par les locuteurs *nzèbi* comme un dialecte de leur langue. On a d'ailleurs l'expression suivante qui en dit long sur le rapport dialectale du *mwèlè* au *nzèbi* : [ɪnzébì jà búmwèl] « le *nzèbi* des *Bumwèlè* ».

B60 GROUPE MBETE

B62	mbaama
B62a	mpiini
B62b	ngaami
B62c	ngwari
B63	ndumu
B63a	kuya
B63b	kadzadzogo
B63c	nyaŋi
B63d	épigi
B64	lekaniŋi
B64a	lekaniŋi de la Mpassa
B64b	lekaniŋi de Franceville
B64c	lekaniŋi de Boumango

Les dialectes du mbaama B62 proviennent d'Alihanga et al (1990: 235). L'auteur en cite normalement cinq, à savoir, le « lempini (Franceville) », le « leŋgaami (Okondja) », le « leŋgwari (Okondja) », le lembere (Okondja) », et enfin le « leduma (Franceville) ». Cependant, de forts doutes subsistent sur les dialectes « lembere » et « leduma ». En effet, le « lembere » (ou « mbete » chez Guthrie 1967-1971) est une langue à part entière chez cet auteur. Ce dernier lui attribue d'ailleurs l'indice B61. Jacquot (1960 : 29) situe son aire « à cheval sur la frontière du Gabon et du Congo entre Kellé (R.C.), Ewo (R.C.), et Okondja (R.G.), se prolongeant au nord de Kellé ». Il ajoute : « Il semble y exister de nombreuses variantes dialectales ». Quant au « leduma » dont l'appellation est phonétiquement proche du *duma* B51a, aucun locuteur mbaama ne nous a confirmé son existence.

Les quatre dialectes du ndumu proviennent de Puech et Binga (1990 : 243) qui utilisent le terme de « parlars » pour les qualifier. Par ailleurs, Les deux auteurs regroupent ces « quatre parlars » en deux variétés :

« – Kuya et kajadzoyo (proches du lekaniɲi et du lateye) ».

« – Nyaɲi et epiyi (proches du liduma et du yinzɛbi) ».

Notre propre enquête effectuée cette année 2007, confirme la répartition en quatre dialectes du ndumu. On a ainsi le nyaɲi, le kuya, le ŋkaɲadzogo et l'épigi. On peut remarquer que nous avons relevé le terme ŋkaɲadzogo avec une attaque pré nasale en syllabe initiale et une attaque nasale vélaire en deuxième syllabe, là où Puech et Binga note le terme de kajadzoyo caractérisé par une attaque simple en syllabe initiale et une attaque semi-consonantique en deuxième syllabe. Comme notre informateur parle le dialecte kuya, on peut supposer que l'informateur de Puech et de Binga parle une variante dialectale autre que le kuya. Une autre différence avec les informations données par les deux premiers auteurs touchent aux langues ou dialectes en contact avec les différents dialectes du ndumu. Notre enquête retient que le nyaɲi est en contact avec le dialecte duma B51a et la langue nzébi B52, c'est ce que relevaient déjà Puech et Binga. Par contre, le kuya et le ŋkaɲadzogo sont en contact avec le mbaama B62 et le téké Nord B71 dans notre enquête, là où. Puech et Binga mentionnaient le mbaama B62 et le lekaniɲi B64.

Enfin, les dialectes du lekaniɲi proviennent de nos propres enquêtes : il s'agit du lekaniɲi de la Mpassa B64a, du lekaniɲi de Franceville B64b et enfin du lekaniɲi de Boumango B64c.

B70 GROUPE TEKE

B70.1	ntsitsègè ou ntsitsèkè
B70.1a	ntsitsègè de Lendoundougou
B70.1b	ntsitsègè d'Onkoua
B70.1c	ntsitsègè de Kewaga
B71	téké Nord
B71a.	téké des Hauts plateaux
B71b.	téké de Bongoville
B71c.	téké de Ngouoni
B71d	téké d'Akiéni

Le ntsitsègè a trois dialectes qui ressortissent de notre propre enquête. Il s'agit du ntsitsègè de Lendoundougou B70.1a, du ntsitsègè d'Onkoua B70.1b et du ntsitsègè de Kewaga B70.1c. Le premier dialecte, B70.1a, a plus de différences avec les deux derniers que ceux-ci n'en ont entre eux. A titre d'exemple, le nom de la langue se dit [ìntsítsèkè] dans le premier dialecte, mais [ìntsítsègè] dans les deux derniers dialectes, selon les locuteurs natifs de cette langue que nous avons interrogés.

L'enquête dialectologique que nous avons menée sur le téké Nord (appelé simplement téké au Gabon) fait ressortir l'existence de quatre dialectes qui sont spécifiés ici par les noms de leurs aires d'expression respectives. Il s'agit du téké des Hauts plateaux B71a, du téké de Bongoville B71b, du téké de Ngouoni B71c et du téké d'Akiéni B71d.

H10 GROUPE KONGO

H12a	vili
H12a.1	vili de Mayumba
H12a.2	vili de Mambi

H12a.3 vili de Ndindi

Le dialecte vili du Gabon comprend trois sous dialectes qui ressortissent de notre propre enquête. Il s'agit du vili de Mayumba H12a.1, du vili de Mambi H12a.2 et du vili de Ndindi H12a.3.

Références

Alihanga M. - Teta R. – Voltz M. 1990. Lembaama. In : *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme*, pp.235-241. Université Omar Bongo.

Bastin Y. – Coupez A. – Mann M. 1999. *Continuity and divergence in the Bantu languages : perspectives from a lexicostatistic study*. Tervuren. MRAC.

Guthrie M. 1953. *The Bantu Languages of Western Equatorial Africa*. Oxford University Press for International African Institute.

Guthrie M. 1967-1971. *Comparative Bantu*, 4 vol. Farnborough : Gregg Press.

Hombert J M. 1991. Quelques critères de classification des parlers fang. In : *Pholia* 6, pp.145-153. Université Lumière Lyon2.

Jacquot A. 1960. *Les Langues Bantu du Nord-Ouest : état des connaissances, perspectives de la recherche*. ORSTOM. IEC.

Jacquot A. 1978. Le Gabon. In : Barreteau D. éd., *Inventaires des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, pp.493-503. Paris : CLIF.

Kiapa E.A. 2006. *Essai de morphologie nominal de l'okande (B32)*. Rapport de Licence. Université Omar Bongo

Kwenzi Mikala J. 1989. L'identification des unités-langues bantu gabonaises et leur classification interne. In : *Muntu 8*, pp.54-64. Paris : Présence Africaine.

Kwenzi Mikala J. 1998. Classification du 11-12-97. In: Raponda Walker A. *Les langues du Gabon*, p.217. Libreville : Editions Raponda Walker.

Lowe J B. & Schadeberg T C. 1996. *Bantu MapMaker 3.1*. University of California; State University of Leiden, Berkley & Leiden.

Maho J.F. 2003. A classification of the Bantu languages: an update of Guthrie's referential system. In: Nurse D. & Philippson G. ed., *The Bantu languages*, pp 639-651. London: Routledge.

Maho J F. 2006. *A referential classification of the Bantu languages: keeping Guthrie's system updated*.
<http://goto.glocalnet.net/maho/downloads/NUGL2.pdf>.

Maho J F. 2007. *A referential classification of the Bantu languages: keeping Guthrie's system updated*.
<http://goto.glocalnet.net/maho/downloads/NUGL2.pdf>.

Mouloungui M P. 1999. *Esquisse phonologique et morphologique du yèsà*. Mémoire de maîtrise. Université Omar Bongo.

Puech G. 1989. Les constituants suprasyllabiques en jíwé (Bantu A-80). In : *Pholia 4*, pp.217-227. Université Lumière Lyon 2.

Puech G – Binga H. 1990. Lendumu. In : *revue Gabonaise de Sciences de l'Homme*, pp. 243-246. Université Omar Bongo.

Raponda Walker A. 1931. Essai sur les idiomes du Gabon. In : *Bulletin SRC 14*, pp33-66.

Raponda Walker A. 1958. Les idiomes gabonais, similitudes et divergences. In : *Bulletin IEC 10*, pp 211-236.